Envoyé en préfecture le 08/06/2022
Reçu en préfecture le 08/06/2022
Affiché le
ID : 080-200070969-20220516-2022_1605_01-DE

Communauté de Communes Avre Luce Noye

2022-16.05.01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 16 mai à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à l'Hôtel d'entreprises à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

Membres du Bureau Communautaire

Titulaires : 29
Membres présents : 17

Date de la convocation
10 mai 2022

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :
Mesdames BERTOUX Julia, PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, MAROTTE Philippe, CHANTRELLE Brice

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :
Messieurs LEROY Jean-Maurice, DELANAUD Stéphane, LESCUREUX André, VAN OOTEGHEM J. Michel, VERONT Fabrice, BEAUMONT Joël

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, DAMAY Lydie, RIHET Anne, PERONNET Fabienne, Messieurs LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, CAPELLE Hubert, WABLE Vincent, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, DUTILLEUX Olivier, LEVASSEUR Roger

OBJET : MAPA Fourniture et livraison de fournitures administratives, d'entretien et de vêtements de travail – Attribution

Rapport de Monsieur Alain Dovergne, Président,

Vu le Marché en Procédure Adaptée lancé en application de l'article L 2123-1 du Code de la Commande Publique
Vu le règlement de consultation, les CCAP et CCTP,
Vu les critères de jugement des offres,
Vu l'analyse des 2 offres reçues pour le lot n°1 et des 3 offres reçues pour le lot N°2,
Aucune offre n'est parvenue pour le lot n°3,

Le marché a pour objet la fourniture et livraison de fournitures administratives, d'entretien et de vêtements de travail. Il est composé de 3 lots.

Le marché est établi pour une durée de 1 an à compter du 1er juin 2022 (renouvelable 2 fois)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

Décide d'attribuer **à la société DUCLERCQ** 181 Route de Doullens 80100 Abbeville (Numéro de SIRET 441 607 363 00021 Code APE 4649Z) le lot 1 ;
Décide d'attribuer à **la société HYGIE Professionnel SAS**, Parc ALATA- 6, avenue des Noisetiers 60100 CREIL (Siret 50538986600029) le lot n°2 ;
Décide de déclarer le lot n° 3 infructueux et sans suite ;
Suivant les actes d'engagement respectifs et bordereaux des prix ci-joints,
Autorise le Président et le 1er Vice-président et à signer les marchés et tous les documents en rapport avec cette décision.

Fait et délibéré, le 16 mai 2022
à Ailly sur Noye

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.. 07/05/22

Affiché le .. 08/05/22

Le Président,

Alain DOVERGNE

Communauté de Communes Avre Luce Noye ★ CCALN